

M. FRANCIS LAPIERRE :

785 Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

790 Merci infiniment d'avoir pris le temps de préparer le document et d'être venu le partager avec nous. Bonne fin de journée.

M. FRANCIS LAPIERRE :

795 La prochaine fois, je mettrai un seul document sur la clef.

LA PRÉSIDENTE :

800 Ce sera plus facile, merci beaucoup, au revoir. Alors nous revenons.

M. PASCAL PRIORI

Solon

805 **LA PRÉSIDENTE :**

810 Alors bonjour, merci de vous présenter et de préciser le nom de votre organisation, s'il vous plaît.

M. PASCAL PRIORI :

815 Oui, bonjour. Je m'appelle Pascal Priori, je suis responsable du développement et
des partenariats pour Solon, un organisme à but non lucratif à Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

820 Très bien. Et Solon, de quoi s'agit-il?

M. PASCAL PRIORI :

Alors je vais entamer tout de suite...

825 **LA PRÉSIDENTE :**

Rapidement.

M. PASCAL PRIORI :

830 Donc...

LA PRÉSIDENTE :

835 Sans que vous entriez dans votre présentation, seulement rapidement.

840

M. PASCAL PRIORI :

845 Donc, Solon est un organisme à but non lucratif fondé en 2015, créé pour accompagner les citoyens dans la construction de quartiers écologiques, conviviaux dans un but de transition socio-écologique.

LA PRÉSIDENTE :

850 Très bien, merci beaucoup. En fait, vous savez probablement que vous disposez de dix minutes pour votre présentation. Période après laquelle, les commissaires disposeront également de dix minutes pour discuter avec vous. Évidemment, on n'a pas pu lire votre présentation, vous l'avez. Et avez-vous besoin que je vous fasse un petit signe deux minutes avant la fin?

855 **M. PASCAL PRIORI :**

 C'est correct.

LA PRÉSIDENTE :

860 C'est correct, votre dix minutes parce que sinon je devrai vous couper.

M. PASCAL PRIORI :

865 Oui. C'est correct.

LA PRÉSIDENTE :

 Alors, nous vous écoutons.

870 **M. PASCAL PRIORI :**

Bonjour. Merci d'abord d'accueillir cette présentation. Donc comme je l'ai dit, Solon accompagne des groupes citoyens dans l'organisation dans la construction d'un monde plus écologique et solidaire, un quartier à la fois. Nous bâtissons notre travail sur le
875 pouvoir d'agir citoyen, le développement de commun, la co-construction avec des citoyens, avec les institutions et un travail sur l'équité et la diversité d'inclusion pour s'adresser... pour répondre aux enjeux qui concernent toute la population.

Notre travail est séparé en trois volets d'action qui recourent beaucoup la réflexion
880 entourant le PUM, repenser la place de la voiture en Ville, donc mieux vivre avec moins d'auto. Comment on réduit la place de la voiture et on accompagne nos quartiers à la réduction de cette dépendance?

Créer des pôles de résidences communautaires à travers des tiers-lieux c'est-à-
885 dire des espaces autogérés, qui sont nommés aussi espaces des possibles, qui visent vraiment à créer des espaces publics permettant d'accompagner et de susciter la mobilisation citoyenne, j'y reviendrai.

Et un volet de construire notre avenir collectivement, qui s'appelle la communauté
890 des possibles, qui vise à ancrer les quartiers dans des démarches concertées, globales de transition socio-écologique.

Notre travail depuis 2019 s'articule autour de mobilité de quartier, un programme
895 d'envergure financé par le Défi des villes intelligentes du Canada, en partenariat avec la Ville de Montréal à travers l'initiative Montréal en commun.

Donc ce projet d'envergure visait à transformer nos habitudes de mobilité dans les quartiers par la mobilisation citoyenne, l'expérimentation de beaucoup d'actions et j'aurais l'occasion de revenir.

900

Rapidement en cinq ans, on a déployé plus de 120 projets à l'échelle de la Ville de Montréal. On a déployé une initiative qui s'appelle Locomotion et qui a permis le partage de 11 000 véhicules, vélos cargo, remorques à vélo, autopartage entre particuliers. On a déployé de vastes efforts de mobilisation citoyenne qui ont permis de rejoindre 10 000 participants directement dans des activités et on a fait plus de 300 partenariats.

905

Quelques initiatives phares qui sont sorties de Solon c'est l'Alliance transition en commun, qui vise à rassembler la société civile et la Ville de Montréal pour augmenter les ambitions et les moyens associés à la transition socio-écologique, le projet Locomotion, des espaces des possibles, donc les ateliers de la transition socio-écologique dans Rosemont-La Petite-Patrie et l'espace des possibles dans Ahuntsic-Cartierville qui sont nos deux territoires d'expérimentations.

910

Donc vous l'avez compris, nous sommes vraiment au cœur de la question du PUM. Tout d'abord, on souligne vraiment la vision proposée par le PUM; cohérente, nécessaire avec la transition socio-écologique, le mécanisme de révision aussi qui est utile.

915

Un document qui favorise, bien la mobilité active, collective, partagée, puis il y a beaucoup de choses qui sont très positives dans le PUM actuel et donc on veut vraiment souligner les efforts de l'administration, des élus pour développer cette vision qui nous semble aller vraiment dans la bonne direction.

920

Cependant, évidemment, il y a beaucoup d'opportunités de bonification et surtout notre inquiétude principale c'est entre la vision et la concrétisation. Et qu'est-ce qui va

925 permettre de faire atterrir finalement cette vision? Et aujourd'hui, nous avons des inquiétudes sur les indicateurs et les mécanismes qui permettront de concrétiser cela.

Un rapide élément sur la mobilisation citoyenne qui, pour Solon, s'implique sur différents aspects, d'abord s'intéresser, comprendre, sensibiliser, participer, impliquer puis 930 ensuite s'engager et coconstruire avec les citoyens.

Donc rapidement, nous sommes déçus parce qu'il n'y a aucune mesure spécifique qui vise à soutenir la mobilisation citoyenne. C'est vraiment diffusé et saupoudré, on va dire, alors qu'il y a un besoin clair de soutenir l'action sociale dans un contexte d'urgence 935 climatique.

Donc, c'est vraiment essentiel pour nous qu'un comité de suivi composé d'acteurs, d'actrices de la société civile, de la Ville de Montréal soit impliquée en continu pour suivre l'évolution du PUM, qu'il y ait une révisions des politiques et cadres de participation 940 publique, la consultation citoyenne à l'échelle de la Ville de Montréal est dans les arrondissements.

Ce point est particulier parce que construire la transition socio-écologique nécessite l'implication de toutes et tous, et aujourd'hui les mécanismes d'implication des 945 citoyens, bien, sont dépassés ou en tout cas ne répondent pas à l'urgence des besoins d'adaptation. On a besoin d'aller plus loin, plus vite et d'encourager les mouvements et accompagner et outiller les arrondissements dans la mise en place de forme de gouvernance partagée; c'est essentiel. Ça se fait dans certains cas, mais ça doit être mis de l'avant davantage.

950 En matière de mobilité, c'est vraiment prioritaire de nommer l'éléphant qui est dans la pièce; c'est-à-dire le nombre de voitures qui augmente, même s'il a tendance à stagner

ces dernières années, mais qui accélère on va dire, et qui est vraiment préoccupant et qui est la racine et la cause de tous les problèmes.

955

Le PUM ne nomme pas spécifiquement l'enjeu de réduire le nombre de voitures, plafonner le nombre de voitures. C'est des choses qui devraient être clairement identifiées avec l'aide d'indicateurs clairs, autrement dit bien le nombre de véhicules immatriculés à Montréal, le nombre de véhicules/kilomètres parcourus plus que la part modale. Et donc nous on propose, comme Vivre en ville par exemple, à une réduction de 2 % par année pour viser 40 % d'ici 2050.

960

C'est très ambitieux, mais aujourd'hui on a le devoir et l'exigence de se positionner pour réduire le nombre de voitures à Montréal, à favoriser le comportement et le déplacement démotorisé et la réduction de la possession de véhicule individuel par différentes formes d'accompagnement.

965

Autrement dit, ça ne va pas se faire tout seul, il faut accompagner les gens et aujourd'hui le PUM, il transparaît une vision surtout techniciste, mais peu sociale. Donc comment accompagner les gens? Nous avons fait des démonstrations, notamment à travers Mobilité de quartier que c'est possible d'avoir des résultats en la matière, donc on demande que ça soit vraiment inscrit et spécifique dans le PUM avec des cibles précises.

970

Un rehaussement des cibles concernant le repartage de l'espace public, donc par exemple les stationnements sur rue doivent être tarifés en 2050. C'est inacceptable que ça soit considéré comme gratuit, à davantage de mesures pour soutenir l'usage du vélo, l'augmentation des exigences et des taxes pour les stationnements non-résidentiels, c'est vraiment très important et un vivier de source de revenus pour la Ville.

975

980 Le renforcement des actions prévues pour la logistique urbaine décarbonée. C'est important, ça se développe, mais pas à la vitesse que ça devrait. Puis des cibles pour viser à réduire la pollution atmosphérique, aussi, ça nous semblait manquant.

985 Rapidement aussi, on développe des tiers-lieux, des équipements collectifs, ouverts au public, coconstruit avec les citoyens qui permettent aux citoyens de s'approprier leur quartier et il y a des mentions très légères, on va dire, dans le PUM par rapport à ça.

990 Nous on a besoin et on pense que par rapport à l'urgence d'action et d'accompagnement, on a besoin d'espaces pour rassembler les gens. Les gens sont désireux de se rassembler. Nous on l'observe à chaque jour, dans nos projets. Donc, on a besoin de développer ces tiers-lieux et de multiplier ces espaces municipaux ou paramunicipaux, on va dire. Donc c'est une recommandation en ce sens.

995 On souhaite aussi que le cadre financier soit à la hauteur des ambitions. Aujourd'hui il y a beaucoup d'inquiétudes sur le fait que ça risque d'être des vœux pieux sans engagement du provincial ou du fédéral.

1000 Évidemment, ils doivent s'engager, mais la Ville de Montréal a des devoirs à faire, peut faire davantage qu'elle ne le fait donc pour soutenir la mobilisation citoyenne notamment, pour avoir une fiscalité qui s'adapte à l'urgence tout en répondant aux inégalités sociales.

1005 Donc par exemple, l'augmentation progressive de la taxe sur l'immatriculation est essentielle. On pense qu'elle devrait aller au moins jusqu'à 750 dollars, mais elle devrait être compensée par une allocation mobilité pour l'ensemble de la population de la CMM idéalement qui vit sous le seuil de revenu viable. Donc...

LA PRÉSIDENTE :

1010

Alors vous allez devoir conclure.

M. PASCAL PRIORI :

1015

Oui, c'est une position qu'on a développée avec le CRE Montréal par rapport à ça.

LA PRÉSIDENTE :

1020

Merci.

M. PASCAL PRIORI :

1025

Donc c'est très important. Donc il y a d'autres recommandations qu'on appuie évidemment, d'autres groupes, comme la CMTQ, CRE Montréal et Vivre en Ville notamment pour ne citer qu'eux et Culture Montréal.

Donc voilà, je vous remercie de votre temps et je suis disponible pour répondre à vos questions.

1030

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Pourriez-vous nous parler un peu de votre projet Locomotion?

M. PASCAL PRIORI :

1035

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1040 Parce que vous avez dit que vous avez plein de projets dans différents quartiers, alors de quoi s'agit-il?

M. PASCAL PRIORI :

1045 Locomotion est un réseau de partage de remorque à vélos, de vélos cargo et d'autopartage entre particuliers qui vise à accompagner les personnes dans le changement de leurs habitudes de mobilité et de la réduction de leur dépendance à la voiture.

1050 Autrement dit, il y a beaucoup de gens qui n'ont pas d'auto, mais qui ont besoin d'en emprunter une fois de temps en temps ou qui ont besoin de déplacer des choses volumineuses, qui ont des enfants et qui veulent faire des activités avec des enfants.

1055 Et de mettre à disposition gratuitement dans nos quartiers des outils partagés et gérés collectivement, bien permet de démultiplier l'accès, mais aussi bien concrétiser un mode de vie sans auto. Donc, un a un succès incroyable avec ce projet, comme j'ai dit, plus de 11 000 véhicules partagés, un déploiement dans plus de 13 quartiers aujourd'hui à Montréal et partout au Québec. Donc, ça fait partie des projets le plus inspirants et les plus marquants qui permettent de rassembler la communauté concrètement.

1060

LA PRÉSIDENTE :

 Comment vous les choisissez les quartiers où vous intervenez?

1065

M. PASCAL PRIORI :

1070 Donc c'est des démarches qui démarrent... qui se basent sur la mobilisation
citoyenne, donc sur l'intérêt des personnes et l'intérêt des institutions et des
arrondissements à vouloir soutenir les personnes...

LA PRÉSIDENTE :

1075 O.K. Donc, c'est en lien avec les arrondissements?

M. PASCAL PRIORI :

1080 On essaye de travailler...

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1085 **M. PASCAL PRIORI :**

... au maximum en lien avec les arrondissements et la Ville de Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

1090 O.K.

1095

M. PASCAL PRIORI :

1100 Évidemment, parce qu'on a besoin d'occuper l'espace public pour poser ces
remorques, ces vélos cargo et on a besoin de davantage d'incitatif. Par exemple, certains
arrondissements comme Ahuntsic-Cartierville, ont mis une vignette incitative pour les
propriétaires d'autos qui partagent leurs véhicules, qu'ils peuvent obtenir un rabais sur leur
vignette.

1105 Donc, pour nous c'est mécanisme de base qui est tout à fait accessible, qui devrait
être généralisé pour stimuler et inciter finalement les propriétaires d'auto à les partager et
les gens vont se dire : « Bien finalement je n'ai pas besoin de deux, trois autos, ou je n'ai
pas besoin d'auto du tout si je peux emprunter celle de mon voisin qui dort 95 % du
temps. »

1110 **LA PRÉSIDENTE :**

Et lorsque vous, parce que le mot « accompagné » vous l'avez utilisé vraiment à
plusieurs reprises au moment de votre présentation, qu'est-ce que ça veut dire exactement
accompagner le changement? « Exactement » je n'aurais pas dû dire le mot exactement,
1115 mais qu'est-ce que ça veut dire?

M. PASCAL PRIORI :

1120 Pour nous accompagner c'est coconstruire avec les gens des solutions adaptées
au contexte local, tout simplement. On ne peut pas... on peut dans certains cas, mais ce...
la richesse du territoire, la richesse des quartiers montréalais est dans leur diversité.

Alors en prenant en compte les besoins de ces quartiers, en prenant en compte les
besoins spécifiques des personnes, on est capable de concevoir des solutions qui vont

1125 être beaucoup plus pérennes, qui vont avoir beaucoup plus d'adhésion et qui vont être beaucoup plus finalement appropriées et gérées comme des communs, c'est-à-dire des ressources qui sont gérées par et pour les utilisateurs et les citoyens, citoyennes et résidents de Montréal.

1130 Donc, c'est vraiment cet enjeu-là d'accompagner la création de commun, d'accompagner la création d'initiatives et en fait il y a un vivier incroyable de personnes à Montréal qui ne demandent qu'à être accompagnées, qui ne demandent qu'avoir les ressources, qu'avoir le réseau, qu'avoir le petit coup de pouce, le financement, le local, la mesure incitative qui va permettre de faire le changement.

1135 Penser que ça va arriver tout seul, c'est un peu une vie (inaudible) surtout à la vitesse qu'on doit le faire pour atteindre notamment la carboneutralité.

LA PRÉSIDENTE :

1140 Alors mes collègues ont sûrement des questions, Christian?

LE COMMISSAIRE :

1145 Oui. Merci pour votre présentation. Vous semblez dire au tout début de la présentation que vous étiez inquiet sur la mise en forme de certaines cibles ou objectifs, orientations. Par ailleurs, vous nous dites que l'atterrissage des cibles repose en partie, en bonne partie sur la participation des citoyens, les mécanismes de participation semblent pour vous plus ou moins adaptés. Alors avez-vous des pistes à nous suggérer ou des
1150 précisions à apporter sur quels seraient les mécanismes les mieux appropriés?

M. PASCAL PRIORI :

1155

Pour nous c'est clair, ça passe par des programmes d'envergure par arrondissement qui sont dédiés à l'accompagnement des citoyens à travers des organismes à but non-lucratifs du quartier.

1160

Donc par exemple, le programme Écoquartier Moribond à Montréal, sous-financé, il y a beaucoup d'initiatives de membres des tables de quartier qui sont dans une précarité extrême, mais qui ne demandent qu'à accompagner les gens. Des organismes comme Solon en a fait la démonstration que c'est possible de créer des incubateurs citoyens finalement à travers des espaces collectifs, à travers des initiatives.

1165

Donc je pense que notre point c'est de dire pendant cinq ans nous avons travaillé à développer une démarche, Mobilité de quartier, et à expérimenter beaucoup beaucoup de choses, mais aujourd'hui on se retrouve dans un cul-de-sac où la Ville de Montréal dit : « Je n'ai plus d'argent. » Le fédéral dit : « C'était un concours d'une seule chance. », et le provincial qui regarde ailleurs. Donc qu'est-ce qu'on fait? On se tourne les pouces et on attend, on continue d'investir des milliards dans des infrastructures sans penser aux humains qui les occupent.

1170

1175

Donc l'idée c'est que finalement chaque sous, chaque centime investit dans des infrastructures publiques doit être accompagné de mesures incitatives d'accompagnement du réseau communautaire pour soutenir le changement et l'adoption, et l'accélération de la transformation urbaine parce qu'on voit ce qui bloque, puis le déploiement massif de pistes cyclables, c'est notamment les réticences des citoyens ou les réticences par rapport au stationnement.

1180

Donc qu'est-ce qu'on fait pour dépasser ça? On attend que des élus prennent, se fassent assassiner sous... j'exagère, mais ils reçoivent quand même régulièrement des

menaces de mort, donc qu'est-ce qu'on attend si ce n'est de dépasser ce statu quo par des mesures d'accompagnement et par des mesures sociales, tout simplement.

1185

Je ne sais pas si ça répond assez précisément à la question, mais...

LE COMMISSAIRE :

1190

Merci.

LA COMMISSAIRE :

1195

Oui, petite question, je vous amène sur le sujet des tiers-lieux. Vous avez mentionné que ce sont des espaces paramunicipaux et...

M. PASCAL PRIORI :

1200

Oui, ma langue a fourché un petit peu, mais oui.

LA COMMISSAIRE :

Ah, d'accord.

1205

M. PASCAL PRIORI :

Non, en fait dans le sens, on veut que ça soit des espaces publics ouverts et que ça soit soutenu publiquement, mais on veut que ça soit des espaces autogérés par les citoyens et citoyennes, par les résidents donc indépendants idéalement...

1210

LA COMMISSAIRE :

O.K.

1215

M. PASCAL PRIORI :

... des services municipaux.

1220

LA COMMISSAIRE :

D'accord. Et depuis que vous... votre organisation existe, est-ce que vous en avez fait déjà ou en avez-vous...

1225

M. PASCAL PRIORI :

Oui.

1230

LA COMMISSAIRE :

... déjà des espaces?

M. PASCAL PRIORI :

1235

C'est ça.

LA COMMISSAIRE :

1240

Est-ce que vous avez eu de la difficulté pour faire la création, t'sais, avec les arrondissements d'avoir des disponibilités?

M. PASCAL PRIORI :

1245 Non, il y a vraiment une bonne ouverture puis on a créé deux espaces, un donc dans Rosemont-La-Petite-Patrie, qui s'appelle les Ateliers de la transition socio-écologique, qui a un grand succès et bon, qui a permis l'acquisition de la moitié d'une bâtisse qui appartenait, un bâtiment religieux, qui a été soutenue par l'arrondissement, par la Ville de Montréal aussi. Puis un autre dans Ahuntsic-Cartierville, mais dont l'avenir est plus précaire malheureusement, faute de financement à long terme.

1250 **LA COMMISSAIRE :**

D'accord. Donc quel est le coup de pouce que vous demandez, qui pourrait être relié au PUM qui vous aiderait à soutenir cette création de tiers-lieux?

1255 **M. PASCAL PRIORI :**

Mais en fait c'est une vision pour s'assurer que chaque quartier ait des espaces citoyens autogérés dédiés à la transition socio-écologique pour soutenir la mobilisation citoyenne.

1260

Aujourd'hui, les équipements collectifs des arrondissements, pardon je suis allé trop loin, sont lacunaires et sont très restrictifs, très restreints et avec beaucoup de contraintes et ne permettent pas en fait de répondre aux besoins des gens de se rencontrer à n'importe quelle heure de la semaine ou de la fin de semaine, et le PUM ne parle que de façon très, c'est ça, très...

1265

LA COMMISSAIRE :

Oui.

1270 **M. PASCAL PRIORI :**

... très *light*, très légère de ces équipements collectifs alors que pour nous c'est une infrastructure de base de la transformation de la Ville.

1275 **LA COMMISSAIRE :**

D'accord.

1280 **M. PASCAL PRIORI :**

1280

Donc pour nous, il faut prévoir, il faut que chaque arrondissement ait au moins un espace, idéalement chaque quartier sociologique ait son cœur de quartier qui est un pôle de résilience qui permet aussi d'adapter et de créer des... briser l'isolement, mais aussi de créer des refuges par rapport... dans les périodes de crise par exemple climatiques. On l'a observé nous directement les gens viennent se réfugier en cas de coupure d'électricité dans le local parce que c'est un espace ouvert, accessible et géré par la communauté.

1285

LA COMMISSAIRE :

1290

Oui. Je vais vous rassurer, vous n'êtes pas les seuls qui réclamez ce genre d'espace. Merci.

M. PASCAL PRIORI :

1295

Oui. Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

1300

Une dernière question très très rapide parce qu'il nous reste à peu près une minute et demie, et ce n'est pas une question piège. Vous avez parlé de mise en œuvre, vous aviez indiqué certains indicateurs, quelles seraient les priorités pour s'assurer d'une mise en œuvre réussie du plan d'urbanisme et de mobilité?

1305

M. PASCAL PRIORI :

Pour moi c'est, bien, d'impliquer la société civile, largement, puis d'être au maximum transparent, d'avoir des objectifs d'engagement financier et de mettre en œuvre les changements réglementaires nécessaires le plus rapidement possible.

1310

Notre inquiétude c'est que le temps que les PLUM arrivent sur le terrain et que des actions soient financées, bien finalement on arrive en 2050 et on se dit : « Bien, c'était beau, on avait des bonnes intentions, mais là on n'est pas loin de zéro ou on a suivi un cours normal. »

1315

Ce qui compte pour nous, c'est la place de la société civile dans la capacité de faire valoir les engagements pris par l'administration et par les élus au moment du PUM et de les maintenir dans le temps. Il n'y a pas de recette miracle, c'est la mobilisation de la société civile qui va permettre l'atteinte des objectifs du PUM.

1320

LA PRÉSIDENTE :

Alors merci beaucoup d'avoir pris le temps de venir nous présenter vos idées et d'avoir pris le temps également de vous déplacer. Alors bonne fin de journée.

1325

M. PASCAL PRIORI :

1330 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1335 À bientôt.

M. PASCAL PRIORI :

Merci beaucoup.

1340

M. GEORGE KARPAT, citoyen

LA PRÉSIDENTE :

1345

Un petit instant, voilà. C'est bon? Bien, parce que c'est en direct alors la régisseuse, elle est très rigide. Il faut toujours y aller selon ses signes. Alors merci beaucoup d'être là, merci de vous présenter.

1350 **M. GEORGE KARPAT :**

Oui, je suis George Karpat, résident de Saint-Henri.

LA PRÉSIDENTE :

1355

Et vous êtes ici à titre de citoyen?